



Drive your Ambition

MAINTENANT CHEZ



Mitsubishi | Partenaire de CFAO Motors



TELEPHONIE MOBILE P.10

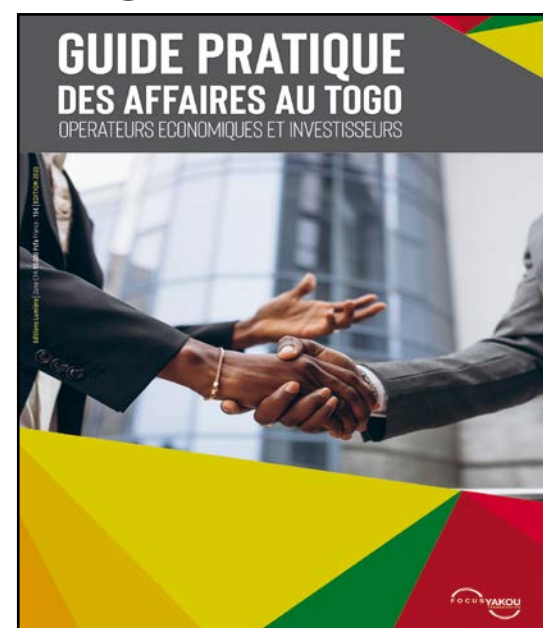
La baisse des tarifs va favoriser les start-ups et l'inclusion financière



www.focusinfos.net

ECONOMIE P.2

**Lancement du Guide
Pratique des Affaires au
Togo, édition 2020**



ECONOMIE P.2

**Le Commissariat des
Douanes et Droits
Indirects rejoint le siège
de l'OTR**

DOSSIER P.6

**Nouvelle liste
de médicaments
remboursables: quels
avantages pour les
assurés?**

DOSSIER P.8

**Tout savoir sur les
pharmacies**

Editorial



N°263 | Du 16 décembre 2020 au 06 janvier 2021

✎ Kokouvi Ekpé AGBOH AHOULETE

VIVEMENT 2021

Jamais dans l'histoire récente, l'humanité n'aura autant souhaité le passage à une nouvelle année. Et pour cause, celle en cours aura été d'une extraordinaire calamité.

La pandémie de la COVID-19 n'a pas fait que bousculer les bonnes certitudes ou changer les habitudes. Elle a dicté sa loi, en imposant des choix politiques, sociaux et économiques jusque-là insoupçonnés : frontières fermées, avions cloués au sol, citoyens confinés chez eux, rideaux baissés pour marchés et supermarchés, accès aux lieux de loisirs et de cultes interdits etc. ; une réalité « livresque » qui n'aurait traversé aucun esprit, même le plus tordu, au moment où s'échangeaient les vœux de nouvel an fin 2019.

Pire, le Coronavirus aura endeuillé des millions de familles à travers le monde, dont certaines n'ont pas eu l'occasion de rendre un dernier hommage au disparu ni de lui offrir des funérailles décentes.

La crise sanitaire aura par ailleurs conforté ce passage biblique de l'Ecclésiaste : « Vanité des vanités, tout est vanité », démontrant plus que jamais comment la vie humaine pouvait basculer en une fraction de seconde, quel que soit notre rang social, vaincue par un mal que, malgré tous les progrès scientifiques et les avancées technologiques, nul n'arrivait à contrôler.

Malgré ce tableau bien sombre, il y a des motifs d'espérer. Pas simplement parce que par endroits, beaucoup d'habitants de la planète ont transformé ces difficultés en opportunités, en réinventant une nouvelle forme d'organisation sociale, notamment en entreprise et dans le monde du travail.

Mais aussi pour cette prise de conscience, en tout cas en apparence, de la nécessité de privilégier et de mettre l'humain au centre des préoccupations des décideurs mondiaux.

L'espoir, c'est aussi le vaccin qui est d'ores et déjà administré dans certaines régions du globe et qu'attendent avec une certaine impatience doublée tout de même d'inquiétude pour ses éventuels effets secondaires, les populations du sud.

D'ici là, et à quelques jours des fêtes de fin d'année, nous n'échapperons pas à la tradition : celle de vous présenter les meilleurs vœux anticipés de notre rédaction. A 2021 !

Lancement du Guide Pratique des Affaires au Togo, édition 2020

✎ Ibrahim SEYDOU

L'édition 2020 du Guide Pratique des Affaires au Togo va être lancée ce 17 décembre à l'hôtel 02 Février à Lomé. Cette version actualisée a été coproduite par l'agence FOCUS YAKOU, à l'initiative de ce recueil, et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, avec les contributions techniques de la Cellule Climat des Affaires et du Centre de Formalités des Entreprises.

C'est un document de près de 200 pages, préfacé par le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale, Kodzo Adédzè, qui sera présenté au public jeudi prochain.

Recueil unique d'informations consolidées de nature juridique, économique, financière, fiscale très pratiques sur le cadre des affaires au Togo, le Guide Pratique des Affaires est un véritable outil opérationnel qui fournit, selon son éditeur l'agence FOCUS YAKOU, à l'entrepreneur ainsi qu'à l'investisseur un accès facile à toutes les informations utiles et pratiques pour évaluer, préparer, exécuter ou administrer leur programme d'investissement.

Comme l'édition 2019, celle de 2020 est structurée, après la Présentation du Togo, en 4 parties : Créer et administrer une entreprise au Togo, Les Opportunités d'investissement et de financement, Le Coût des facteurs de production et Les Informations pratiques.

Les principales innovations ont trait aux parties consacrées aux mesures d'accompagnement dans le cadre de la COVID-19, aux réformes foncières, aux

procédures et délais au Port autonome de Lomé, au droit pénal des affaires. Mais surtout aux opportunités d'investissement avec plus d'une dizaine de pages consacrées à la Feuille de route présidentielle 2025 et aux projets développés par Togo Invest. Pour le président de l'Association des grandes entreprises du Togo (AGET), Jonas DAOU, la cuvée 2020 du Guide Pratique des Affaires sera spéciale comme l'aura été l'année 2020.

Défis et opportunités :

En marge du lancement du Guide 2020, est organisée une table ronde autour du thème « Opportunités et défis d'une transformation structurelle et stratégique en cours au Togo » et décliné en deux panels, le premier « Quelles ambitions pour la Plateforme Industrielle d'Adetikopé, la Centrale thermique KEKELI et la Centrale solaire photovoltaïque du Togo ? », le second « Crise de la COVID-19 : des opportunités pour porter l'innovation dans l'entreprise, le droit du travail et les relations sociales »

Plusieurs intervenants et éminents acteurs du monde socio-économique du pays débattront de ces sujets, notamment : Adjadi Bakari Shegun, Conseiller spécial du Président



de la République togolaise pour l'Energie, Ekué Mivedor, Directeur général de Togo Invest, Eric Goulignac, Directeur général des sociétés du groupe Heidelbergcement au Togo, Alain Hountondji, Directeur général de AD Contact et Me Tiburce Monnou, avocat à la Cour du Togo.

Jean-Marie Tessi, qui a une double casquette de Directeur général de GTA Assurances et de Secrétaire Général de l'AGET assurera la modération.

Le Commissariat des Douanes et Droits Indirects rejoint le siège de l'OTR

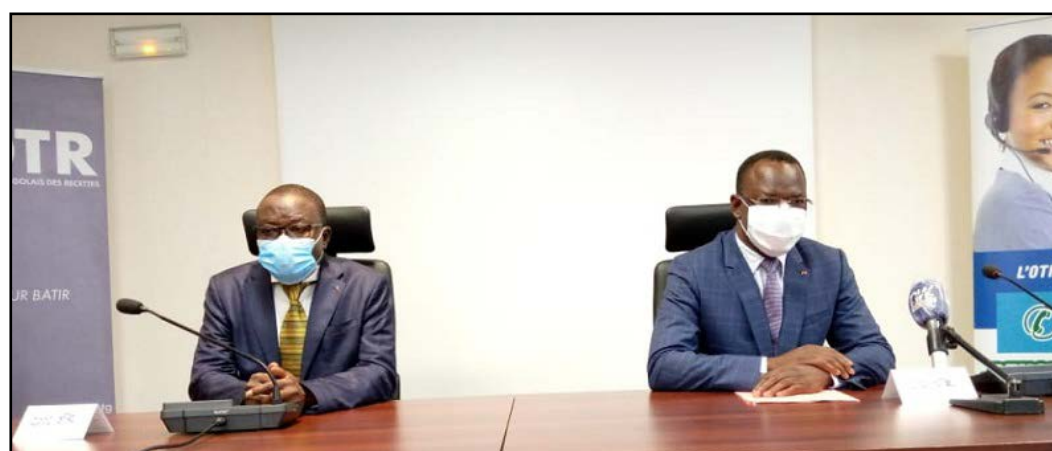
✎ Charles KOLOU

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a engagé depuis sa création plusieurs réformes. La dernière en date est celle de regroupement des services de l'Office sur un même site géographique avec le rattachement du Commissariat des Douanes et Droits Indirects (CDDI). Une cérémonie de prise d'armes a symboliquement marqué ce transfert le lundi 7 décembre dernier au siège de l'OTR.

« L'Office Togolais des Recettes a été opérationnalisé il y a 6 ans et chaque année est marquée par une avancée fondamentale dans les réformes. Cette année et l'année dernière c'était la dématérialisation, et au cours de ce mois de novembre ça a été la mise en commun sur le plan géographique de nos services », a indiqué le Commissaire général de l'OTR, Philippe Kokou Tchodjié.

Dorénavant le Commissariat des Douanes et Droits Indirects est installé au siège de l'OTR pour mieux servir les usagers. « Nous sommes heureux de nous rapprocher davantage, d'être sur un même site et de servir au mieux les usagers, les contribuables et la population togolaise. Ce n'est que dans la logique normale de la réforme qui consiste à nous organiser pour mieux servir nos partenaires. On ne dira plus je quitte l'OTR pour la Douane, nous sommes tous désormais dans les locaux de l'OTR », a laissé entendre le Commissaire Général.

Ce regroupement des services généraux est



Philippe Kokou Tchodjié, Commissaire Général de l'OTR

une bonne nouvelle pour les partenaires de l'OTR qui se félicite de la réforme.

« L'initiative de l'OTR de transférer le commissariat des Douanes et Droits indirects est une initiative excellente. Je suis un utilisateur de ce service, je suis un partenaire de l'OTR et avoir l'ensemble des services que ce soit le commissariat des Impôts, celui des Douanes et des Services généraux rassemblés dans une même

zone et bâtiment collé les uns aux autres est une très bonne initiative qui évite de faire des va-et-vient dans la ville de Lomé. Cela mérite d'être salué », a commenté le Directeur général du COTECNA, Didier Cruz, présent à cette cérémonie officielle.

Avant ce transfert au siège de l'OTR, les bureaux des services des Douanes étaient érigés au quartier administratif de Lomé depuis plus d'une cinquantaine d'années.

GUIDE PRATIQUE DES AFFAIRES AU TOGO

OPERATEURS ECONOMIQUES ET INVESTISSEURS

Editions Lumière | Zone CFA 10.000 Fcfa France : 15€ | EDITION 2020



EN KIOSQUE

L'AGET à l'avant-garde des performances économiques du Togo

✶ Esaïe EDOH

L'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET), regroupement de plus de 60 entreprises privées de divers secteurs, a rendu public son Livre Blanc, édition 2020, le jeudi 10 décembre dernier à Lomé dans les jardins de l'hôtel Onomo. Ce livre résume la vision des chefs d'entreprises membres de cette association sur l'économie du pays. Dans cet article, FOCUS INFOS revient sur les grandes lignes de l'analyse faite par les patrons des grandes entreprises ainsi que les recommandations formulées en vue de l'amélioration des performances économiques du Togo.

La croissance de l'économie togolaise est en manque de stabilité, constate l'AGET. Elle a régressé de 0,7 point entre 2017 et 2016, soit une baisse respectivement de 4,4% et 5,1%. Selon les estimations de la BAD, elle est remontée à 4,7% en 2018 et aurait dû ressortir à 5% en 2019 et 5,1% en 2020, n'eût été la Covid-19. Cette instabilité s'explique par l'endettement de l'Etat pour financer les investissements dans les infrastructures économiques. De fait, la dette publique du Togo est passée de 73,3% en 2015 à 79,2 en 2016 dépassant le seuil de soutenabilité de 70% fixé par l'UEMOA.

L'instabilité que déplore l'AGET découle de plusieurs facteurs. Il s'agit notamment du secteur primaire qui tourne au ralenti. Ce secteur dominé par l'agriculture a affiché une croissance de 7,7% en 2018 contre 6,5% en 2017, soit une évolution de 1,2%. Sur la même période, ce secteur a contribué à la croissance économique à hauteur de 1,8% contre 2,3%.

L'AGET relève en revanche une légère performance dans le secteur secondaire qui affiche une croissance de 6,9% en 2018 contre 6,5 en 2017. Cette progression est le fruit des évolutions intervenues dans les industries extractives (0,5% en 2018 contre -1,3% en 2017) et dans le domaine des Bâtiments et Travaux Public (BTP) (13,3% en 2018 contre 13% en 2017).

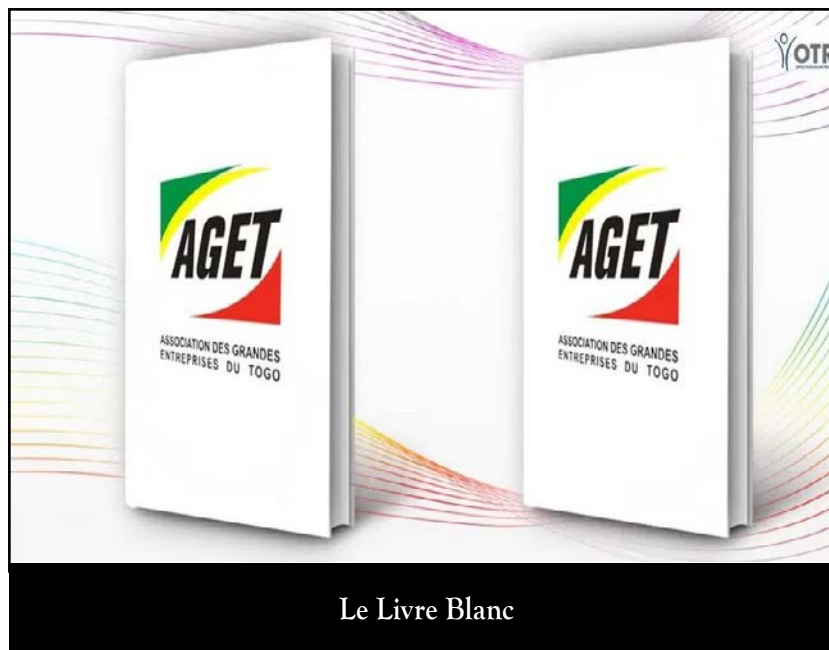
S'agissant du secteur tertiaire, il a connu une baisse de 8,4% en 2017 à 7,4% en 2018. Toutefois, le commerce, classé dans ce secteur, a enregistré une évolution de 2,5 points contrairement aux autres branches telles que le transport, la communication et autres

services marchands qui ont connu une baisse respectivement de 2,3 points et 4,2 points. Quant aux banques et assurances, elles sont restées constantes.

Les secteurs à fort potentiel en souffrance

Après analyse de l'environnement économique de notre pays, les chefs d'entreprises ont identifié des secteurs à fort potentiel mais négligés. Ils relèvent en premier lieu le secteur agricole. En dépit de sa potentialité, il est marqué par une faible productivité. D'après diverses études, la balance commerciale agricole est déficitaire à hauteur de 157 millions d'euros soit plus de 100 milliards Fcfa en 2016. Il est également marqué par une faible productivité des terres. Environ 70% des terres exploitées produisent moins de 15000 fcfa par mois. D'après les données du Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA), 90% des producteurs n'utilisent pas les semences améliorées.

Le secteur de l'énergie jugé transversal a, selon l'AGET, « longtemps souffert d'une insuffisance d'investissements publics et de dépendance des importations (près de 50% de la consommation d'électricité) ». L'une des conséquences de cette dépendance, d'après l'association, est le coût élevé de l'électricité au Togo comparativement autres pays de la sous-région. En Côte d'Ivoire, la puissance comprise entre 500 et 1000 KVA est facturée à 51,93 FCFA le KWh. La facture est de 56,12 FCFA au Niger, 64 FCFA au Mali et 84 FCFA au Togo. Cette situation se révèle contraignante pour le développement du secteur.



Le Livre Blanc

L'activité industrielle fait aussi partie des secteurs à fort potentiel. Selon l'AGET, le tissu industriel du Togo est assez clairsemé. En effet, les industries manufacturières, les BTP et l'extraction minière ont contribué à la croissance du secteur secondaire respectivement de 3,4%, 13,3% et 0,5% en 2018. Elle note la faible attractivité des investissements privés, l'étroitesse du marché intérieur, les difficultés d'accès au financement, la forte concurrence des produits étrangers, le coût élevé des facteurs de production notamment l'électricité comme contraintes auxquelles fait face ce secteur et qui empêchent sont émergence.

Le transport-logistique, le tourisme, le commerce sont les autres secteurs identifiés par l'AGET, comme à fort potentiel laissés à l'abandon.

Les recommandations

Après analyse, l'AGET fait un focus sur 13 secteurs à savoir : l'agriculture et l'agro-industrie, l'énergie, le transport

et la logistique le port, les services portuaires et les zones économiques spéciales, les mines et les industries, les nouvelles technologies, le tourisme, la fiscalité togolaise et sous régionale, le foncier, les relations secteur-privé secteur public et justice, le partenariat

recommande le développement du réseau de chemin de fer pour relier le port de Lomé à Ouagadougou dans les 5 prochaines années et l'adoption du modèle « mine-rail-port » pour la création des lignes de chemin de fer à vocation minière. Elle invite par ailleurs le gouvernement à poursuivre le dédoublement de la route nationale N°1 pour fluidifier davantage le trafic routier.

Pour l'AGET, « il convient d'envisager une modernisation du port minéralier de Lomé avec un dédoublement ou une extension de la capacité d'accostage des navires vraquiers », vu qu'à ce jour, un seul quai accueille les navires transportant combustible, clinker, charbon, et produits de types manganèse.

En vue de la relance du secteur des mines et industries, l'AGET propose la mise en place d'une politique industrielle volontariste dont l'objectif sera de créer des emplois et de la valeur ajoutée. Elle encourage à cet effet, les banques à accorder plus de facilités adaptées aux besoins des industries. Pour les patrons d'entreprises, il est aussi prépondérant de repositionner la zone franche togolaise pour promouvoir les exportations à forte intensité de main-d'œuvre qui visent les marchés sur le continent dans le cadre de la ZLECAF et ceux d'outre-mer avec une stabilisation du régime fiscal de l'impôt sur les sociétés.

Dans le secteur des nouvelles technologies, les opérateurs économiques réunis au sein de l'AGET souhaitent la disponibilité des services internet de haut débit et la réduction considérable du coût de l'internet pour en favoriser l'accès à toutes les couches sociales. Pour ce faire, ils conseillent l'ouverture du marché des communications électroniques voix et data aux opérateurs privés. Ils jugent aussi opportun pour les banques d'ouvrir des agences de promotion d'investissements (API), avec l'appui de la BCEAO, afin de faciliter l'intégration de moyens de paiement en ligne.

L'attractivité du secteur touristique est un facteur primordial de développement économique du Togo. A ce titre, l'AGET recommande une politique du tourisme axée sur la promotion de la destination Togo, le développement des infrastructures touristiques modernes et la formation professionnelle dans les métiers de ce secteur. Elle met également l'accent sur l'assurance à donner aux investisseurs privés et institutionnels sur l'application effective des mesures incitatives du code des investissements du Togo. (Suite à la page 5)



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé

Tél. +228 22 51 21 08 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• Directeur de Publication

Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• Rédaction

Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU

• Collaboration

Edem QUIST
Wilfried ADEGNIKA
Charles KOLOU

Nana GARBA

Esaïe EDOH

• Distribution

Damali

• Maison du journalisme

Casier N°49

• Imprimerie

Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo
Tél. +228 90054237 / 99587773

• Conception

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 90 11 05 06

+228 22 51 21 08

Lomé Togo

• Tirage

2500 exemplaires

Les fêtes de fin d'année étouffées par la Covid-19

✎ Esaïe EDOH

Le mois de décembre marque la période des fêtes de fin d'année. C'est aussi la saison propice pour les commerçants ordinaires et occasionnels de bonder leurs chiffres d'affaire. Dans le contexte de la pandémie de Covid-19, les divers commerces de fêtes font face à une situation inhabituelle. Quelle est l'ambiance réelle dans les marchés? Reportage Focus Infos.

Nous sommes le samedi 12 décembre 2020. Ici au grand marché de Lomé, centre commercial de référence de la capitale, l'affluence est bien celle de tous les jours. Dans le magasin de vente de pagnes « *Ida-shop* », dame Yéwa, la propriétaire, nous accueille avec un regard pensif.

Et pour cause, son magasin connaît une faible fréquentation des clients comparativement à la même époque dans les années précédentes. « *L'année dernière à pareil moment, je ne suis pas sûr de pouvoir répondre à vos questions car j'avais des clients et donc j'étais débordée* », confie-t-elle.

Cette commerçante de pagnes informe également que la période de grosses commandes débutait normalement à la mi-novembre. « *Ce ne sont pas seulement mes clients habituels qui passent des commandes mais d'autres également, qui profitent de la période des fêtes pour faire leurs affaires* », précise la cinquantenaire.

Avec la pandémie, ses clients sont aux abonnés absents. « *J'ai dû contacter certains qui, à ma grande surprise m'ont confirmé qu'elles ne pourront pas effectuer les achats habituels de fin d'année* », rapporte-t-elle. Le motif avancé par ceux-ci est le non écoulement de leurs marchandises. « *Vu qu'elles n'ont pas pu vendre ce qu'elles ont sur leurs étalages, elles évitent le risque de gonfler leurs boutiques de pagnes invendus et s'endetter par la suite* ».

Cette baisse d'achat, naturellement

affecte le chiffre d'affaire de dame Yéwa. « *Au moins en décembre, je faisais un chiffre d'affaire d'environ 8 millions CFA. Mais avec cette allure, je crains de me retrouver seulement avec la moitié voire le quart* », se lamente-t-elle.



L'ambiance au grand marché de Lomé

La baisse drastique du taux de fréquentation inquiète les exploitants de magasins de vente de produit d'alimentation générale, produits nécessaires dans les moments de fêtes. Une situation qu'Elhadji ne comprend pas.

« *Il est vrai que la précarité a pris de l'ampleur mais au point que les gens se résignent à s'approvisionner en alimentation est simplement incompréhensible* », déplore ce boutiquier qui se plaint de n'avoir cette année, enregistré qu'1/5 des commandes habituelles, à la même période, les années précédentes.

A l'instar de ces deux opérateurs économiques, les commerçants

de chaussures, liqueurs, sapins et autres dans ce même marché d'Adawlato, ne sont pas épargnés par la mévente. « *Je vends à peine trois paires de chaussures par jour* », déplore Ayélé, une commerçante occasionnelle qui fait en moyenne

un chiffre d'affaire de 5000 à 10.000 francs CFA contre 25.000 à 40.000 francs CFA les années précédentes.

De son côté, Herman, vendeur de sapins et autres objets de décoration enregistre sa pire saison depuis qu'il s'est lancé dans ce commerce. « *J'ai fait des pieds et des mains pour aller acheter les marchandises au Nigéria et voilà que je ne vends rien* », se plaint-il et regrettant au passage d'avoir contracté une dette pour effectuer les achats.

Les artisans aussi touchés

Le port de nouveaux vêtements

notamment dans le rang des enfants fait partie des mœurs festives dans notre communauté. En décembre, les tailleurs et coutières sont très sollicités pour la confection de ces effets vestimentaires. Ceux-ci, pour satisfaire chacun de leurs clients augmentent leurs horaires de travail.

« *Déjà en début décembre, je ferme mon atelier à 20h au lieu de 18h. A partir du 15 du mois, je vais jusqu'à 23h, voire 00h* » témoigne le tailleur Eli. Ce dernier affirme que la situation n'est pas la même cette année. « *Les commandes sont rares, c'est comme au temps ordinaire. Par conséquent, je ferme pour le moment à 18 heures comme d'habitude* », informe-t-il.

Même son de cloche chez la couturière Angel, ainsi que chez Justine qui propose des prêts-à-porter.

Covid-19, la fautive

L'ambiance contraire de fin d'année qui prévaut dans les marchés, et ateliers, n'est que la résultante de la précarité dans les ménages ou la difficulté à subvenir aux besoins de premières nécessités, est persistante depuis le début de la pandémie.

« *Avec cette pandémie qui a affecté nos activités, je ne vois pas l'importance de m'approvisionner pour la fête* », indique, Sunday, jeune vendeur de pièces détachées qui précise qu'avec la covid-19, son économie a considérablement baissé.

Pour ce jeune homme de la quarantaine qui a, à sa charge deux enfants et une femme, investir dans la fête serait une grave erreur. « *Nul ne sait comment sera demain. Je préfère*

gérer avec modération mon économie », argumente, le jeune commerçant.

Pour sa part, Agbodjan, agent de la fonction publique, en dépit du fait, perçoit régulièrement son traitement à la fin du mois, envisage une organisation les fêtes de façon modeste. « *Manger et boire suffissent largement. Il n'y aura pas question de décoration ni des sorties habituelles, ni la confection de nouveaux habits pour les enfants* », informe-t-il.

En attendant la confirmation du couvre-feu !

Si dans les marchés, ateliers et ménages, l'ambiance est inhabituelle, il en est de même dans la ville de Lomé en général. Seuls quelques immeubles sont décorés. Les places les plus visitées en période de fête, à l'instar du carrefour Togocel et la colombe de la paix attendent toujours leur décoration habituelle. De même les sapins que l'on retrouve le long des rues de capitale brillent par leur absence.

Si aucun motif n'est avancé par les autorités municipales à qui il revient la charge de ces décorations, dans les restaurants et grandes boutiques, les responsables tardent à s'engager dans les aménagements en raison de l'éventuel couvre-feu annoncé dans le grand Lomé du 18 décembre au 3 janvier.

« *S'il va y avoir couvre-feu, mon restaurant n'accueillera pas de clients. Il ne sera à rien dans ce cas d'engager des dépenses qui seront finalement inutiles mais une grande perte pour moi* », indique un promoteur de restaurant.

ECONOMIE/

(Suite de la page 4)

Tout en saluant les réformes fiscales mises en place et qui ont permis d'augmenter sensiblement le niveau des recettes fiscales sur les 5 dernières années, l'AGET recommande la définition et la mise en œuvre d'une politique fiscale qui donne une priorité absolue à l'emploi et à la création de richesses. Elle souhaite également la révision et la correction des limites de déductibilité introduites récemment dans le Code Général des Impôts de manière à en faire un moteur de croissance.

Le système foncier togolais très décrié, constitue un frein aux investissements, selon l'AGET. Pour relever ce défi, l'organisation

professionnelle conseille la prise rapide des décrets d'application du Code foncier et domaniale, tout en considérant la réalité du droit de prospérité familiale, ainsi que la mise en place effective des institutions prévues par ce corps de règles, sans oublier la réorganisation de l'administration foncière.

Le développement de l'économie togolaise selon les chefs d'entreprises, passe par la meilleure relation secteur privé-secteur public et la justice. A ce titre, ils jugent important que les décisions et propositions du comité de concertation soient transmises directement au gouvernement pour une prise en compte dans la définition des politiques nationales, sectorielles

et stratégies de développement économique et social.

Ils recommandent également la révision des modalités de concertation du dialogue public-privé, la mise en œuvre et le respect d'un calendrier d'échanges et de discussions entre les acteurs. Ils demandent dans le même cadre, la mise en œuvre des actions qui concourent au développement des échanges commerciaux entre le Togo et le reste du continent.

L'AGET recommande enfin, l'amélioration du dispositif de soutien au financement des PME/PMI dans l'UEMOA et la négociation auprès des partenaires financiers

multilatéraux des fonds pour financier les PME/PMI à travers des lignes de financement logés dans des banques centrales.

Investissement et innovation

La mise en application effective de ces recommandations, nécessite de l'investissement et de l'innovation. « *L'investissement doit être massif et de qualité en ressources. Plus rien ne doit se faire de la même manière. Il faut changer le mode de mise en œuvre des recommandations. C'est en ce sens que nous parlons d'innovation* », a expliqué le président de l'AGET Jonas Daou à l'occasion de la présentation du document.

Il a par la même occasion lancé un appel à la jeunesse ainsi qu'aux start-uppers afin qu'ils mettent leur esprit créatif au service du développement du pays.

Pour sa part, Kayi Mivedor, ministre de la Promotion des Investissements, représentant le gouvernement à la cérémonie de présentation du Livre Blanc 2020, a salué l'engagement des chefs d'entreprises à participer au développement économique du pays. La ministre estime que « *Le Livre Blanc sera un guide pour la promotion des investissements privés et étrangers* » et devrait concourir à la mise en œuvre réussie du Plan national de développement (PND).

NOUVELLE LISTE DE MEDICAMENTS REMBOURSABLES

✎ Charles KOLOU

Quels avantages pour les assurés?

L'Etat togolais a actualisé par arrêté interministériel, en mars 2018, et pour une quatrième fois depuis 2012, la Liste des Médicaments Remboursables par l'Assurance Maladie Publique (LMR-AMP). Entré en vigueur depuis le 1er janvier 2020, cet outil de gestion de l'Assurance maladie vise à rendre plus performant le système d'assurance publique, à réduire les remboursements par les assurés et in fine, garantir la qualité des soins. Mieux, il vise l'élargissement à toute la population du mécanisme d'assurance publique géré par l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM).

Comprendre la liste des médicaments remboursables

La Liste des Médicaments Remboursables par l'Assurance Maladie Publique (LMR-AMP) est un outil conventionnel qui précise les médicaments remboursables par l'Assurance Maladie Publique, leur base de remboursement et leur taux de prise en charge.

Cette liste permet aux prescripteurs de reconnaître les médicaments à prescrire aux assurés INAM. Elle comporte aussi leurs noms, les conditions de leur délivrance, leurs caractéristiques et substances actives, leur prix de vente en pharmacie, ainsi que la part remboursable par l'INAM et sous quelles conditions.

Ainsi, l'actualisation de la liste a pour objectif d'améliorer la qualité des soins et de favoriser l'extension de la couverture maladie à l'ensemble des Togolais. « Avec la nouvelle liste, il s'agit de privilégier et de délivrer les médicaments les plus efficaces qui répondent aux besoins en santé de la population, les médicaments les plus accessibles financièrement afin de réduire le reste à payer par les bénéficiaires, et de pérenniser le régime d'assurance maladie. Assurer des soins de qualité appelle à mettre à disposition des médicaments qui doivent être efficaces, répondant aux besoins de la population », indique-t-on à l'INAM.

De fait, la nouvelle liste fixe un prix référentiel de remboursement commun pour les médicaments qui ont la même composition, la même forme et le même dosage.

« La première chose qu'il y a de nouveau, c'est que le remboursement des médicaments est plus équitable avec la nouvelle liste. Il faudrait noter que l'INAM ne rembourse pas sur les prix fixes des médicaments mais en général, sur une base de remboursement fixée. Avec la nouvelle liste entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2020, pour un groupe de médicaments identiques, la base de remboursement est identique et non par médicament », explique Dr Ekoué Tété Amoussou, chef du

contrôle médical à l'INAM.

La liste a été établie en tenant compte des médicaments les plus prescrits pour satisfaire les bénéficiaires. « Cette nouvelle liste des médicaments remboursables plus facile à utiliser permet de simplifier les bases de remboursement, d'alléger les procédures de prise en charge et de faciliter la substitution des médicaments en pharmacie », indique-t-il.

De fait, la nouvelle LMR-AMP propose un remboursement plus équitable des médicaments par la fixation d'un seul prix unitaire référentiel pour les médicaments d'un même « groupe DCI ». Ainsi, pour le même effet thérapeutique attendu, les médicaments ont le même remboursement.

Avec la nouvelle liste, le remboursement des médicaments reste plus efficient et ne dépend plus du prix de vente en pharmacie de chaque médicament ; il garantit à terme l'équilibre financier du régime.

La nouvelle LMR contient aussi un nombre plus réduit de médicaments, facilitant ainsi son utilisation par les prescripteurs et les pharmaciens. Contrairement à l'ancienne liste, 52% de produits ont leur base de remboursement égale au prix public de cession sur le marché.

D'énormes avantages pour les acteurs de l'Assurance

La révision de la nouvelle liste de médicaments remboursables a été inclusive avec la participation de plusieurs acteurs dont les professionnels de santé, les praticiens des hôpitaux, les pharmaciens et l'appui de consultants. Emanant de l'Etat, cette liste dont la révision a pour but la recherche de son amélioration et qui met au centre le bénéficiaire de l'Assurance, a plusieurs avantages pour les prescripteurs comme pour les bénéficiaires.

Pour les prescripteurs, le nombre moins important de médicaments facilitera la prescription tout



comme pour les pharmaciens à qui cette liste facilite la dispensation et la substitution des médicaments. A cet effet, est d'ailleurs mis en place un applicatif qui permet aux prescripteurs et pharmaciens de choisir un meilleur médicament pour le patient.

Une impérative collaboration

L'atteinte de la vision de l'Etat d'améliorer le régime d'assurance maladie et de l'élargir à toute la population nécessite que chaque acteur joue sa partition.

Les grossistes répartiteurs privés et la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques et des Consommables médicaux (CAMEG) doivent avoir une bonne maîtrise de la nouvelle liste et assurer l'approvisionnement des médicaments inscrits.

Les officines de pharmacies doivent pour leur part rendre disponibles les médicaments de cette liste et qui ont leur prix proche de la base de remboursement pour que les patients n'aient pas un différentiel élevé à payer.

« Ce faisant, si le reste à payer pour l'assuré est élevé pour un produit prescrit, ou si le médicament prescrit n'est pas disponible, le pharmacien devra le substituer par un autre médicament équivalent dont le prix est inférieur ou égal à celui qui est prescrit », explique notre médecin.

Les prescripteurs quant à eux, devraient prescrire les médicaments efficaces mais dont le prix est proche de la base de remboursements.

« Les bénéficiaires doivent avoir

après son entrée en vigueur, des efforts de sensibilisation devraient être menés pour atteindre les objectifs que se fixe l'Etat en termes de couverture universelle de l'assurance maladie.

une maîtrise de cette liste pour user de leurs droits. En exemple si deux médicaments ont les mêmes caractéristiques, et l'un est à un coût élevé, l'assuré doit être en mesure de demander aux prescripteurs de lui prescrire celui ayant le prix le plus bas pour lui réduire le coût à compenser. Il devra pouvoir faire de même devant un pharmacien », conseille-t-on à l'INAM.

In fine, les prescripteurs et dispensateurs de la LMR doivent, pour assurer la pérennité du mécanisme, faire facilement le meilleur choix de médicament pour la satisfaction des bénéficiaires.

L'INAM dans son rôle de gestionnaire du système d'Assurance devra veiller à ce que tous les acteurs puissent jouer leur rôle pour une meilleure santé des bénéficiaires de l'Assurance publique. A cet effet, l'Institut doit aider davantage les acteurs dans l'utilisation adéquate de la LMR, détecter tout dysfonctionnement dans son utilisation et y proposer des solutions.

De la nécessité de sensibiliser davantage les bénéficiaires

L'objectif de l'actualisation de la liste des médicaments remboursables est aussi de réduire le coût des dépenses pour l'INAM et d'augmenter le nombre de bénéficiaires. Près de 12 mois

De fait, certains bénéficiaires de l'assurance publique s'estiment non satisfaits de la nouvelle liste. C'est du moins le constat fait dans quelques officines de pharmacies.

« La décision de réviser le nombre de médicaments remboursables sur la nouvelle liste tout en privilégiant les médicaments génériques qui sont de moindre coût mais efficaces afin d'augmenter le nombre d'assurés est une décision louable. Surtout dans ce contexte de la pandémie de la Covid-19, augmenter le nombre d'assurés n'est qu'une bonne chose. Pour nous les pharmaciens, ce qu'on a constaté, c'est que les assurés se plaignent du fait que certains médicaments ne sont plus pris en charge par l'INAM à l'exemple des vitamines et même que certains médicaments antipaludéens alors que certains patients semblent ne jurer que par un médicament mais pas d'autres », confie Dr Kao Yem-Bla.

Des témoignages des pharmaciens, il ressort aussi que certains patients estiment dépenser plus cher pour s'acheter les nouveaux produits du fait de la suppression de ceux qu'ils prenaient avant la nouvelle liste.

Ainsi, il faudrait sensibiliser davantage sur la nouvelle liste de médicaments remboursables pour le bien de tous. De plus, une concertation continue entre les acteurs pharmaciens-prescripteurs et l'INAM pour suggérer à l'Etat une révision de la liste, serait une stratégie pour parvenir à la satisfaction de tous.



jusqu'à **-40%**

sur le

DÉDOUANEMENT de vos **VÉHICULES & MARCHANDISES***

#CQFS

Un taux de dépréciation de **25%** est appliqué sur les véhicules dont la date d'entrée aux magasins et aires de dédouanement est comprise entre le **1^{er} Janvier** et le **24 décembre 2020**.



Office Togolais des Recettes - OTR

Tout savoir sur les pharmacies

L'accessibilité aux médicaments est un élément déterminant de toute politique de santé. Elle est garantie par la politique pharmaceutique de chaque pays qui vise à rendre le médicament disponible pour tous, sur l'ensemble du territoire, à tout moment et à un prix abordable. C'est dans cette optique que de plus en plus d'officines de pharmacies privées sont créées au Togo. Quel est le cadre juridique de ces installations ? Comment ces établissements s'approvisionnent-ils en médicaments et comment gèrent-ils les tours de garde ?

Ouverture d'une pharmacie : ce que dit la loi

Au Togo, le cadre légal et réglementaire d'ouverture d'une pharmacie est fixé par la loi n°2009-007 portant code de la santé publique de la République togolaise et ses textes d'application. En effet, la création d'une pharmacie d'officine privée est soumise à l'obtention d'une licence d'ouverture. Et la demande est adressée à la Direction de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires (DPML) qui est l'autorité de réglementation pharmaceutique, « c'est-à-dire la personne morale publique chargée de suivre la formulation des lois et règlements pharmaceutiques, leur application et le contrôle de leur application », détaille Dr Atany Bernardin Nyansa, pharmacien inspecteur à la DPML. Celle-ci exerçant plusieurs fonctions, l'ouverture et l'exploitation d'une pharmacie correspondent à la fonction d'octroi des agréments pharmaceutiques.

Cette demande doit préciser l'identité et la qualification du ou des titulaires de pharmacie privée, et fixer aussi le site d'implantation où l'officine créée ou transférée sera exploitée. Cette demande est soumise à une étude au cours des 5 mois qui suivent son dépôt par la DPML et par l'Ordre National des pharmaciens du Togo (ONPT) qui donne son avis consultatif sur le dossier du pharmacien qui fait la demande d'installation.

« Mais cette demande n'est recevable que si elle est faite par une personne titulaire d'un doctorat d'Etat de pharmacie », fait savoir le pharmacien inspecteur.



Intérieur d'une pharmacie

Après étude du dossier, une fois que la licence de création est octroyée, elle doit être suivie d'une licence d'exploitation dans les 12 mois suivants, sous peine de caducité. Il faut préciser que la pharmacie d'officine est l'établissement affecté à la dispensation au détail des médicaments, produits et objets dont la préparation et la vente sont réservées aux pharmaciens, ainsi qu'à l'exécution des préparations magistrales ou officinales. Aujourd'hui d'après les dernières statistiques du 24 novembre 2020, le Togo compte 207 pharmacies dont 178 dans la région du grand Lomé. Et selon Dr Nyansa, la DPML reçoit cinq (5) à dix (10) dossiers de demandes de création d'officine chaque année.

Un circuit bien tracé dans l'approvisionnement des produits

Une fois installée, une pharmacie doit être opérationnelle en s'approvisionnant et en vendant des

médicaments.

En effet, selon Dr Nyansa, n'importe pas des médicaments et autres produits de santé au Togo qui veut. Cette importation est également encadrée par le code de la santé publique de la République togolaise. Les médicaments vendus au Togo dans les structures légales doivent avoir une autorisation de mise sur la marché (AMM) et les structures chargées de leur importation ont un cahier de charges bien défini et des procédures strictes que leur imposent les textes y relatifs. Les importateurs agréés sont des grossistes répartiteurs qui sont au nombre de sept (7), y compris la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels et Génériques du Togo (CAMEG). « C'est au niveau de ces grossistes que s'approvisionnent la plupart du temps les officines de pharmacie privée. Surtout les génériques moi je les prends au niveau du CAMEG », témoigne Jeanne Djato épouse Vidjro, docteur en pharmacie et directrice de la pharmacie « La Charité » de Lomé.

A côté de ces importateurs dits naturels, il y a d'autres qui sont dits occasionnels. Il s'agit de certains partenaires techniques et financiers, des Organisations Non Gouvernementales (ONG).

Dans tous les cas, toutes les importations légales de médicaments au Togo doivent être marquées du sceau d'une autorisation délivrée par la DPML.

Malgré l'existence d'un mécanisme bien tracé et bien réglementé d'approvisionnement, le secteur informel de la vente des médicaments et objets de santé est toujours bien présent. Cette vente illicite prenant de plus en plus d'ampleur dans tous les coins et recoins du pays, les pharmacies dûment installées sont alors confrontées à la mévente. Ce qui entraîne le stockage des produits souvent périmés.

Comment sont gérés alors ces produits périmés ?

Tout d'abord, il faut noter que la détermination des médicaments périmés se fait par un contrôle. « C'est une tâche quasi quotidienne qui fait partie de la responsabilité du pharmacien. Ce sont des contrôles qui s'effectuent sur les dates de péremption inscrites sur les boîtes et cartons », explique Dr Nyansa. Le pharmacien fait ce contrôle avec l'aide de ses employés qui certes n'ont pas d'études de pharmacie mais ont eu une formation professionnelle en la matière. C'est pourquoi les différentes responsabilités liées à la gestion du médicament incombent au premier responsable, le pharmacien.

Outre les propriétaires de pharmacies qui effectuent le contrôle, certaines personnes habilitées par le ministère de la santé font aussi des visites périodiques pour vérifier la bonne qualité de médicaments vendus aux patients. Ces derniers sont

aussi appelés à contrôler les dates de péremptions des produits qu'ils achètent.

Une fois que les produits périmés sont détectés, ils sont retirés du circuit commercial et stockés selon des normes. « Ils sont aussi retournés aux grossistes qui les détruisent selon une procédure décrite par la réglementation », ajoute l'inspecteur. Et Mme Djato de renchérir : « d'après l'OMS, les déchets pharmaceutique peuvent être éliminés par incinération ou enfouissement avec neutralisation préalable ». C'est pourquoi il est souvent conseillé à la population de ramener les produits périmés au niveau des pharmacies pour une bonne gestion de leur destruction.

Interdiction d'ouverture 24/24 toute l'année

Si certains pays comme le Bénin autorisent une officine de pharmacie à ouvrir tous les jours, et ce, toute l'année, ceci n'est pas le cas au Togo. Ici une pharmacie s'ouvre à 7h et se ferme à 20h. Elle n'est ouverte 24/24 que si elle est de garde.

Les tours de garde sont gérés par une commission regroupant des pharmacies et mis en place par la DPML, l'ONPT et les syndicats. Cette commission travaille sur un découpage de la ville de Lomé en zones, afin de garantir l'accès le plus équitable possible à des médicaments sûrs, quels que soient l'heure et le lieu. « Ce découpage se fait deux fois dans l'année. Le premier couvre la période de janvier à juin et le second englobe les 6 mois restants c'est-à-dire juillet à décembre », détaille la directrice de la pharmacie La Charité.

C'est la même organisation qui est faite dans chaque ville du Togo pour assurer cette disponibilité géographique.

Différence entre un dépôt de pharmacie et une pharmacie

Selon Dr Nyansa, la pharmacie est à la fois la discipline pharmaceutique et le lieu où s'exerce cette discipline. En tant que discipline, elle est exercée par les pharmaciens qui sont docteurs en la matière à la fin de leurs études. Qu'il soit pharmacien d'officine ou hospitalier, celui-ci peut disposer et vendre dans sa pharmacie tous les médicaments possédant une autorisation de mise sur le marché.

Les dépôts pharmaceutiques quant à eux relèvent d'une dérogation

au monopole pharmaceutique que prévoit l'article 282-283 du code de la santé visant à couvrir les zones où il n'y a pas d'officines de pharmacie. On peut donner comme exemple les dépôts de médicaments que créait autrefois la société Togo-pharma afin d'être plus proche de la population. Le stock disponible de médicaments dans un dépôt pharmaceutique est beaucoup moins important que celui qu'on trouve dans les officines de pharmacie.

En plus, le niveau d'étude et la

formation du personnel d'un dépôt pharmaceutique ne sont pas identiques à ceux d'un pharmacien. « Au Togo, la loi admet entre autre que le pharmacien soit titulaire d'un diplôme de préparateur en pharmacie ou équivalent, d'infirmier d'Etat, de sagefemme, de technicien supérieur de santé... et avoir fait dix ans d'expérience dans son domaine », confie le docteur Nyansa.

Cette exigence de 10 ans d'expérience montre la place et le rôle importants que joue le pharmacien dans le

système de santé d'un pays.

En effet, la plupart des médicaments présentent des risques d'effets secondaires. L'explication de ces effets et la délivrance de conseils pour les minimiser sont au cœur du rôle du pharmacien.

Celui-ci peut délivrer des médicaments sans ordonnances pour les maladies sans gravité. Dans les autres cas, il suit l'ordonnance du médecin tout en s'assurant de sa pertinence et son innocuité. Dans l'officine, le pharmacien

contribue aux soins de premier secours que sont la dispensation et l'administration de produits, l'orientation, les conseils pharmaceutiques, participation à la coopération entre professionnels, à la mission de service public.

Il peut aussi substituer un médicament en cas de rupture d'approvisionnement.

En Etablissement hospitalier et dépendamment de la taille de de la santé, le rôle du pharmacien hospitalier peut être spécifique ou assez polyvalent.

Essowè Tchaou, la femme qui fabrique des chaussures pour hommes

✎ Nana GARBA

Cordonnière au parcours peu conventionnel, Essowè Odile Tchaou, jeune étudiante en master génie civil au Maroc fabrique des chaussures pour hommes. Elle a même créé « Edem Shoes », sa propre marque de chaussures.

Malgré ses études universitaires en génie civil, Odile Tchaou s'est lancée depuis 2018 dans la fabrication des chaussures originales et de qualité. Faites à la main dans son atelier au Maroc, les paires Edem sont 100% cuir de l'intérieur à l'extérieur. Elles sont en peau de python, de saumon, de mouton, de crocodile, de la Suède, de la vache et autres. « Toutes ces peaux de bête je me les approvisionne la plupart du temps au Burkina-Faso et un peu partout dans d'autres pays de l'Afrique », nous confie la créatrice.

Même si Odile pour nous proposer sa large gamme de modèles s'est inspirée des grands classiques de la chaussure pour hommes, elle a pris le soin d'ajouter une touche féminine qui lui a permis de se démarquer de la concurrence. Ainsi, en plus d'un beau cuir intemporel, les shoes Edem comportent-elles des semelles cousues qui garderont les pieds tout secs. « J'ai aussi pris le soin de faire des finitions qui n'ont rien à envier aux plus grandes marques », se vante-t-elle.

classiques, les basiques, et les luxes avec des prix qui varient en fonction de la gamme, les paires de chaussures ont des appellations originales qui le plus souvent, sont empruntées aux langues locales du Togo. Ainsi, la paire « Denyigban » qui veut dire terre natale en éwé, « Aballo » c'est-à-dire homme en kabyè, ou « Wouyo » qui veut dire roi en kabyè. « Avec ces noms authentiques, je pourrai m'affirmer en tant qu'africaine et par la même occasion, montrer au monde entier que je viens du Togo et que les jeunes d'ici sont aussi ingénieux », dit Odile.

Les chaussures pour hommes, une passion née depuis l'enfance

La passion d'Odile Tchaou pour les chaussures masculines et la cordonnerie ne date pas d'aujourd'hui. « Déjà toute petite, mon père m'apprenait à cirer ses chaussures le soir. En le faisant, j'essayais d'apporter ma touche personnelle et il en était fier. C'est ainsi qu'est né mon amour pour les chaussures masculines », révèle-t-elle.

cette passion. Ainsi, elle aimait les observer, les analyser, admirer et parfois les critiquer. Et elle a aussi fait le constat que trouver les souliers de qualité à un prix raisonnable est souvent un casse-tête pour les hommes qui ne savent pas chercher et qui ne sont pas patients.

« C'est ce qui m'a poussée à nourrir cette idée de créer une marque de shoes qui allierait prestige, élégance, raffinement et qui serait accessible à tous les Apollon », explique la fondatrice d'Edem Shoes. « Et la suite vous le savez, c'est le lancement de ma marque en 2018 », ajoute-t-elle. Il faut noter que le talent de cordonnerie et le savoir-faire dans la fabrication des chaussures pour hommes constituent un don de Dieu. Mais avant de créer sa marque «Edem Shoes», Odile s'est assurée d'avoir l'arsenal nécessaire pour produire des chaussures originales et de qualité à ses clients. Elle a suivi une formation de cordonnerie en ligne pendant 3 mois, à cet effet.

Elargir sa clientèle

Pour le moment, la marque Edem Shoes se limite aux hommes pour qui elle produit aussi des portefeuilles et des ceintures. Mais dans un futur proche elle prévoit de faire des accessoires pour la gent féminine. Et aussi de mettre sur pied un centre de production de



Odile tenant une chaussure de sa collection Edem shoes

chaussures utilisant des produits locaux tant pour la confection des chaussures que pour leur entretien.

« A long terme, j'aimerais que les produits Edem deviennent une marque africaine de référence non seulement sur le continent mais aussi dans le monde. C'est pour cela que je travaille sans cesse sur la qualité des produits ».

Mais l'entrepreneure devrait arriver à surmonter toutes les difficultés qui jalonnent son cheminement. Encore étudiante, Odile manque souvent de

temps et éprouve parfois des difficultés pour concilier les deux domaines. Mais ce défi, elle compte bien le relever.

Le succès de la marque auprès des clients est phénoménal et dépasse les prévisions initiales. Aussi, pour honorer leur carnet de commandes, Odile et son équipe sont-elles obligées de travailler deux fois plus. A ce jour, Odile est à la tête d'une équipe de trois artisans, et de quatre autres personnes qui sont là pour le marketing, la communication et les affaires juridiques.

LA STAR QU'IL VOUS FAUT

À PARTIR DE **7.500.000F_{NET}***

LOMÉ



TOYOTA
TOUJOURS MIEUX
TOUJOURS PLUS LOIN

5 GARANTIE ANS
OU 150.000 Kms

TOYOTA CARE
1 AN DE SERVICE
ENTRETIEN OFFERT

* OFFRE DE LANCEMENT JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2020

cfaomotors

Bd Eyadema, 01 BP 332 Lomé
Tél: 22 23 31 00
cfaotogo@cfaomotors.com

ToyotaTogo

La baisse des tarifs va favoriser les start-ups et l'inclusion financière

✎ Koffi S.

Les plafonds des tarifs applicables par les opérateurs de communications électroniques mobiles pour l'accès des prestataires de services par codes USSD ont fait l'objet d'une baisse drastique. C'est ce qu'a annoncé l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) dans un communiqué en date du 10 décembre 2020. Cette décision va, non seulement, booster et doper l'entrepreneuriat numérique en suscitant l'éclosion des start-ups, mais va également accélérer les mécanismes d'inclusion financière des populations. Analyse et décryptage.

L'USSD, une technologie assimilée à un « bien commun »

La technologie Unstructured Supplementary Service Data (USSD) est une fonctionnalité et un protocole des réseaux téléphoniques mobiles GSM, 3G et 4G qui permet de déclencher un service par envoi d'un message. En pratique, l'utilisateur envoie un code qui le connecte en temps réel à un opérateur téléphonique pour échanger des données. Cette technologie possède de multiples avantages.

Elle est simple, ne nécessite pas le recours à une infrastructure lourde ; elle permet d'accéder à un certain nombre de prestations et un panel d'applications web depuis un téléphone basique, sans connexion internet, Data ni même de SMS. C'est ce qui explique son essor, notamment en Afrique où souvent, les populations ne disposent pas de smartphones (téléphones intelligents). Il s'agit donc d'une source d'innovation qui offre une alternative pour « connecter les non-connectés ».

En ce sens, elle est d'utilité publique et peut être assimilée à un « bien commun » car elle permet d'offrir des services digitaux de masse (banque, assurance, transport, éducation, agriculture, santé...) afin d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables. C'est un puissant outil de toute politique de développement durable et inclusive.

En effet, sans cette technologie USSD, de nombreuses populations n'auraient pas eu accès à certains services à valeur ajoutée, soit à cause de leur éloignement soit parce qu'elles ne disposent pas d'un smartphone ; elles se retrouveraient donc ainsi marginalisées de fait. Ce n'est point sans raison que les bailleurs de fonds ont fait de l'USSD, un de leurs leviers de réduction de la pauvreté puisqu'en permettant de « connecter les non-connectés », on est sûr de ne laisser personne sur la touche.

De « mauvais élève », le Togo devient un modèle !

Les tarifs des services liés au canal USSD qui étaient pratiqués au Togo,

par Moov et Togo Cellulaire, étaient très élevés en comparaison avec les pays voisins. Alors qu'au Bénin, Moov applique un tarif de 2,38 FCFA HT, et que Free au Sénégal, 5 FCFA HT, le coût de la session au Togo, revient à 100 FCFA HT classant notre pays comme le « mauvais élève ». Ce coût élevé n'est pas sans préoccuper les bailleurs de fonds, comme la Banque Mondiale. C'est pour réparer cette « anomalie » que l'ARCEP a fixé des tarifs plafonds, c'est-à-dire des seuils tarifaires que les opérateurs ne doivent pas dépasser pour la facturation des prestataires des services via ce canal. Cette mesure va permettre de libéraliser et redynamiser le secteur qui va voir venir de nouveaux acteurs mais aussi des services et prestations à valeur ajoutée, qui grâce au jeu de la concurrence, seront accessibles aux populations en termes de coût.

Pour toutes ces raisons, et afin de stimuler et de dynamiser ce segment de marché, rien ne vaut une baisse des prix, a estimé l'Autorité de régulation qui, pour vulgariser cette technologie, a divisé par 33 le coût de la session USSD qui revient désormais à 3 F CFA HT (au lieu de 100 F CFA HT), projetant, du coup, le Togo parmi les meilleurs tarifs de la sous-région ouest-africaine.

Cette mesure vient à point nommé car le Togo entend faire du digital, l'un des piliers stratégiques de lutte contre la pauvreté en accélérant les mécanismes d'inclusion socio-économique et financière. Sous cet angle, le téléphone mobile offre une véritable opportunité de concrétisation de cette ambition.

La téléphonie mobile, un enjeu stratégique de développement

L'essor de la téléphonie mobile en Afrique avec une augmentation sans cesse croissante du nombre d'utilisateurs, constitue un enjeu stratégique de développement. Alors qu'au début des années 2000, à peine 1 Africain sur 50, disposait d'un téléphone portable, le continent compte désormais plus de 700 millions d'abonnés et le marché continue de croître à un rythme soutenu.

Le Togo s'inscrit dans cette dynamique exponentielle ; la téléphonie mobile a atteint un taux

de pénétration de plus de 86% ; en moyenne, 2 togolais sur 3, disposent d'un téléphone portable.

Pour réduire la pauvreté en Afrique subsaharienne, il faudra œuvrer pour que la croissance soit plus inclusive et plus partagée.

Cette ambition ne pourra se concrétiser que par le développement de nos populations rurales et en s'appuyant sur la vulgarisation du mobile combinée aux évolutions technologiques et à l'émergence de business models novateurs. C'est en effet autour de l'infrastructure mobile que la prospérité peut être partagée et décentralisée vers les populations rurales puisqu'un togolais sur 2, vivant en zones rurales, a accès à cette technologie.

Dans les pays, comme le Togo, où la bancarisation reste peu développée, mais où chacun, ou presque, possède un portable, payer avec son téléphone, se banalise, comme le révèle « Global Findex » de la Banque Mondiale, dans son rapport triennal de base de données sur l'inclusion financière pour 2017.

En Afrique de l'Ouest, le Togo est le pays qui a enregistré la plus forte progression du nombre d'utilisateurs de moyens de paiement électroniques. Le pourcentage des plus de 15 ans qui possède un compte, est passé, sur la seule période 2014-2017, de 18 à 45%. AgriPME, le compte ECO CCP et CIZO, initiatives innovantes du Ministère de l'économie numérique et de la transformation digitale, contribuent, en partie, à ce boom des utilisateurs du mobile money/banking.

Le mobile money/banking, un puissant outil d'inclusion financière

L'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les politiques publiques, a permis de multiplier et de développer des initiatives en vue d'offrir aux populations un accès universel à tous les autres services publics de base comme l'électricité ('CIZO'), l'eau, la santé ou encore les services financiers (Compte Eco CCP). Cette vision est traduite dans la Feuille de route stratégique présidentielle (2020-2025) dans laquelle 65% des projets considérés comme



prioritaires, ont une composante digitale ; mais aussi et surtout dans le Plan National de Développement (PND) 2018-2022 dont l'objectif global est la « transformation structurelle de l'économie, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents et induisant le bien-être social ». A cet égard, le gouvernement a inscrit au cœur de ses préoccupations, la résilience des populations vulnérables grâce à leur inclusion socio-économique et financière. Dans ce contexte, la baisse des tarifs d'accès aux prestations via le canal USSD, qui vient de faire l'objet d'une décision de l'ARCEP, va favoriser et accélérer les mécanismes d'inclusion financière.

En effet, cette baisse des tarifs va susciter l'arrivée sur le marché

de nouveaux opérateurs qui vont proposer une palette de services innovants aux consommateurs qui vont pouvoir comparer et orienter leur choix. En contrepartie des prestations, les règlements se feront via le mobile-money (porte-monnaie électronique) ; c'est ainsi qu'à la faveur du volume des transactions, le taux de bancarisation des populations va s'accroître.

En définitive, l'ouverture de ce segment de marché aux institutions financières telles que les banques et les organismes de microfinance, va accélérer l'inclusion financière des populations, et ce faisant, réduire la pauvreté, conformément à la vision du gouvernement.



TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS LE KIOSQUE TOGOCOM



ACCES DE TOUS AUX TOILETTES DURABLES AU TOGO : Des défis malgré des avancées

Le Togo s'est lancé depuis 2009 le défi de mettre fin à la défécation à l'air libre à travers plusieurs initiatives dont l'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC). Près de 11 années après, le défi reste presque entier. En effet, le taux moyen d'accès aux installations sanitaires améliorées est de 44,6% au plan national selon l'Enquête réalisée en 2017 par grappes à indicateurs multiples (MICS). Un taux estimé en 2020 à 46,7%. Dans cet article, Focus infos revient sur les chiffres clés d'accès aux toilettes au Togo, les défis de l'accès universel aux toilettes avec l'initiative « SANDAL » et fait un zoom sur le Conseil de Concertation pour l'Eau et l'Assainissement de Base au Togo (CCEABT).

Un taux encore très faible en milieu rural

Le taux d'accès des populations aux latrines améliorées reste très faible et la pratique de la défécation à l'air libre (DAL) est encore très répandue aussi bien en milieu rural qu'urbain. Estimé en 2013 à 3%, le taux d'accès à des latrines améliorées est passé en milieu rural à 17% en 2020, soit une progression de près de 14 points de pourcentage. Le taux de DAL était de 66% en 2017 d'après l'enquête MICS.

Selon M. Amidou Sani, Chef Division de l'assainissement de Base à la Direction de l'hygiène et Assainissement de Base (DHAB), ce taux a connu une forte progression en milieu urbain passant de 25% à 75 % sur la même période.

Cette amélioration de l'accès aux toilettes est la résultante des actions menées dans les régions de Savanes, Kara et dans 5 districts sanitaires de la région des Plateaux où les taux de couverture étaient les plus faibles en 2013. Sur cette période, près de 400 mille latrines ont été construites par les communautés grâce au soutien de l'Etat et celui des partenaires techniques et financiers.

Malgré ces efforts, plus de la moitié de la population togolaise n'a toujours pas accès à des toilettes améliorées.

Un problème de santé publique
Le faible niveau d'accès des populations aux ouvrages améliorés d'assainissement et les mauvaises pratiques d'hygiène ont des conséquences énormes sur la santé de la population en général et en particulier sur celle des enfants. En effet, la prévalence de la diarrhée chez les enfants de moins de 5 ans se situe respectivement à 18%, en milieu rural et 11% en milieu urbain selon la dernière Enquête Démographique et de Santé au Togo.

« Un lien direct est établi entre assainissement et santé. L'absence d'assainissement présente un fort risque de défécation à l'air libre parce que c'est un besoin naturel dont l'on ne peut pas s'empêcher. Et les impacts sanitaires de l'absence des toilettes sont énormes. Un assainissement insuffisant est associé à la transmission de diverses maladies,



Toilettes publiques

comme le choléra, la diarrhée, la dysenterie, l'hépatite A, la typhoïde », explique Flamay Ahiafor, consultant WASH.

De plus, l'absence de toilettes présente un risque élevé de contamination de l'eau et des aliments et est encore source de plusieurs maladies diarrhéiques. « 69,1% des ménages disposent d'une eau de boisson contaminée fécale à la source alors que 90,2 % des membres des ménages disposent d'une eau de boisson contaminée à domicile », révélait le rapport MICS-2017 de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED).

Toilettes publiques : faut-il les bannir ?

L'installation des toilettes publiques se présente comme une solution pour permettre à plus d'une personne ou à une communauté de satisfaire ses besoins. Pourtant, ces toilettes peuvent constituer un danger pour les populations qui en font usage. En effet, l'entretien de ces toilettes publiques est souvent défaillant. Cette inefficacité d'entretien est potentiellement une source de contamination ou de dissémination des maladies.

« Les toilettes publiques constituent des approches de solutions pour résoudre les problèmes de défécation à l'air libre dans certaines villes et communautés en ce sens qu'elles permettent aux populations d'accéder à des systèmes de santé adéquat. Mais le défi reste toujours en

termes d'hygiène faisant de ses toilettes publiques des endroits de prolifération de germes contagieux », explique Espoir Datchidi, responsable programme santé à l'ong Chaîne de l'Espoir.

De l'avis des médecins, une personne porteuse des germes d'une maladie ou des parasites peut les transmettre à une autre personne avec l'utilisation d'une même latrine lorsqu'un dispositif efficace d'entretien n'est pas mis en place.

Au-delà, l'usage des latrines publiques pose aussi un problème de durabilité et en termes d'accès. « Certaines latrines publiques sont payantes et toutes les couches de la société n'ont pas forcément les moyens pour satisfaire leur besoin. En plus de ça, se poserait le problème de file d'attente qui ne garantit plus l'accès à temps réel aux latrines », explique notre consultant WASH.

Face à ces défis que posent les toilettes publiques, les experts de l'Assainissement de base préconisent la construction des toilettes individuelles. A défaut, il faudrait mettre en place des comités de gestion de ces toilettes publiques ou des mécanismes de désinfection efficace pour que l'accès aux toilettes ne constitue plus un risque sanitaire pour les populations.

Initiative « TOGO SANDAL » pour l'accès de tous aux toilettes durables

L'initiative nationale Togo Sans Défécation à l'Air Libre « TOGO SANDAL » s'inscrit dans un contexte global d'accès universel à

l'assainissement de base pour tous et partout d'ici 2030. Elle couvre les milieux ruraux, semi-urbains et urbains et prend en compte les activités de promotion de l'hygiène et de l'assainissement de base au niveau des ménages, des institutions et des lieux publics ainsi que la gouvernance et du financement du sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement.

L'initiative portée par le gouvernement togolais a pour objectif de contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité dues aux maladies hydro-fécales à travers l'élimination de la pratique de la défécation à l'air libre à l'encontre de toute conduite favorable à l'hygiène et hautement préjudiciable pour la santé des individus et des communautés partout sur l'étendue du territoire togolais à l'horizon 2030.

« Avec l'initiative Togo Sandal, l'ambition est d'améliorer le niveau de connaissances des populations sur la pratique de l'hygiène et de l'assainissement, mais aussi d'éliminer la pratique de la défécation à l'air libre partout et dans la durée au Togo et de donner des orientations sur la stratégie de promotion de l'hygiène et de l'assainissement », indique M. Sani Amidou de la Direction de l'hygiène et Assainissement de Base.

De fait, l'initiative se veut un mouvement d'action pour l'élimination de la DAL partout au Togo. Elle devrait in fine aussi permettre de mobiliser toutes les ressources (humaines, matérielles et financières) pour la promotion de l'hygiène et de l'assainissement sur toute l'étendue du territoire.

Quatre (4) axes stratégiques d'interventions ont été définis pour l'opérationnalisation de l'initiative SANDAL. Le premier vise un renforcement de l'accès durable et équitable des ménages et communautés à l'assainissement en milieu rural. Le second concerne l'extension de l'accès durable et équitable à des services d'assainissement de qualité axés sur les ménages, les lieux publics et privés aux milieux semi-urbain et urbain.

Quant au troisième axe, il permettra de renforcer la gouvernance et du financement avec équité et efficience et la progression vers l'accès universel. Le 4ème axe vise le renforcement de la communication pour le développement et la visibilité

en faveur de l'initiative SANDAL.

Pour l'opérationnalisation de ces axes stratégiques, il faudrait mobiliser plus de 63 milliards FCFA. Ainsi, selon le document du SANDAL, le gouvernement devrait mobiliser 14,5 milliards, les mairies 3, 9 milliards, les communautés 1 milliard, et 43,7 par les partenaires techniques et financiers. Sur la période 2019-2025, l'exécution des axes stratégiques de l'initiative Sandal nécessiterait 50,5 milliards.

Mobiliser plus de ressources

Sur la période 2019-2020, les acteurs n'ont pu mobiliser qu'environ 1,5 milliard FCFA. Ainsi, pour une plus grande mobilisation des ressources afin de parvenir à un Togo sans DAL, l'on annonce à la Direction de l'hygiène et Assainissement de Base (DHAB), l'organisation dans les prochains jours d'une table ronde des acteurs.

Au-delà, le ministère de la santé a initié des tournées de formation des maires pour leur plus grande implication à la base. Pour mettre fin à la DAL, chaque district sanitaire devrait aussi dans les prochains jours élaborer son plan local SANDAL.

Zoom sur le CCABT, un acteur clé de l'assainissement de base.

Parmi les acteurs œuvrant pour l'accès de tous aux toilettes, figure en bonne place le Conseil de Concertation pour l'Eau et l'Assainissement de Base au Togo (CCEABT).

Créé en 2013 sous l'égide du ministère de la santé, il a pour mission d'assurer la représentation des acteurs de la société civile auprès de l'Etat et des autres partenaires et d'animer un cadre de concertation des acteurs au développement sur toute l'étendue du territoire.

Le CCEABT intervient sur trois axes dont le plaidoyer, la formation/renforcement des capacités et la sensibilisation.

Le Conseil devrait ainsi promouvoir les principes et les pratiques d'égalité, d'équité et de non-discrimination dans le sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement en collaboration avec l'Etat.

Creuset national des OSC œuvrant pour l'accès de tous aux toilettes, le CCEABT joue aussi le rôle de veille en termes de respect des engagements et politiques du gouvernement pour le secteur de l'eau, assainissement et hygiène.

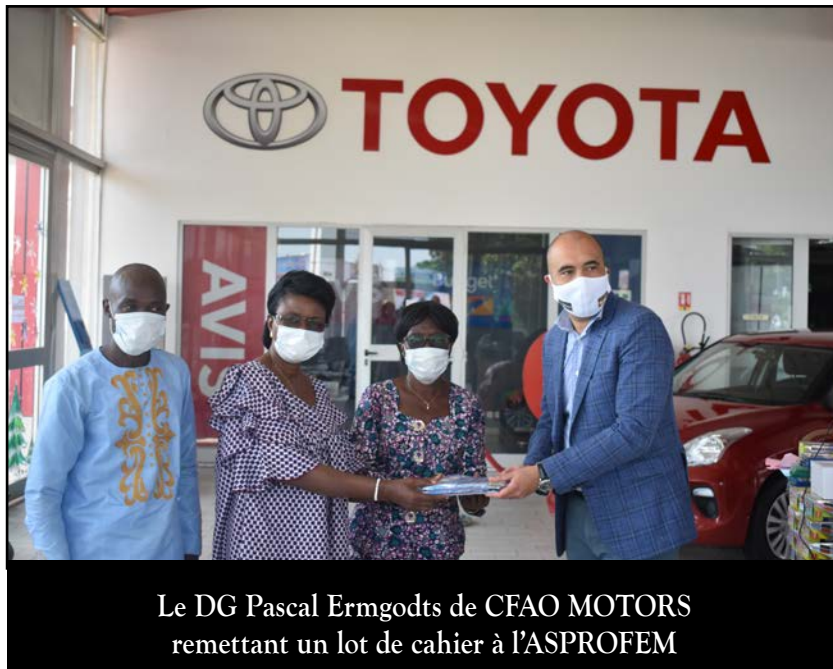
CFAO- MOTORS fait don de kits scolaires aux enfants démunis

✎ Nana GARBA

La société d'automobile CFAO-MOTORS a volé au secours de deux Organisations non-gouvernementales œuvrant dans le domaine humanitaire, ce 14 décembre 2020 à travers des dons de fournitures scolaires. Une tradition à laquelle elle se sacrifie depuis 16 ans.

Au cours de cette cérémonie, le Directeur Général de CFAO-MOTORS, Pascal Ermgodts a remis aux bénéficiaires, l'ONG Vivo- Togo et l'Association pour la Promotion de la Femme (ASPROFEM), les lots de kits scolaires, essentiellement composés de cahiers, de trousse, de stylos, des crayons de couleurs, de craies, des règles. Ou simplement, de tout ce dont ont besoin les élèves pour faire une bonne rentrée académique. Cette action de CFAO -MOTORS qui se renouvelle chaque année envers les deux ONG depuis 2004, se situe dans le cadre de la politique d'accompagnement de certains de leur partenaires qui se doivent, à leur tour, de partager ces articles aux enfants démunis.

« L'objectif premier de la société à travers ces gestes, c'est de s'ouvrir à l'environnement et de donner la joie de vivre à tous ceux qui sont malheureux. C'est pourquoi malgré la situation sanitaire que vit le monde aujourd'hui à cause de la Covid-19 ébranlant les



Le DG Pascal Ermgodts de CFAO MOTORS remettant un lot de cahier à l'ASPROFEM

économies des entreprises, nous avons tenu à soutenir une fois de plus ces associations et par ricochet venir en aide aux élèves pour une bonne scolarité», explique le DG de CFAO-MOTORS.

Cet objectif semble atteint puisque l'action a été très appréciée par les bénéficiaires intermédiaires des kits

scolaires. Anna Adzodo, membre et représentante de l'ASPROFEM déclare pour exprimer sa joie que, «dans notre association, nous prenons en charge les enfants infectés et affectés du VIH -SIDA dont les parents ne vivent plus ou sont pauvres. Pour leur garantir une bonne rentrée scolaire, nous sollicitons l'aide de CFAO-MOTORS. Eprouvant

un manque crucial de matériels scolaires, et surtout avec cette pandémie qui a encore diminué le pouvoir d'achat de ces différentes familles, ce don vient à point nommé, pour satisfaire en grande partie, nos besoins en fournitures scolaires. Pour cela, nous remercions CFAO-MOTORS qui apporte son aide à l'AS PROFEM depuis plus de 16 ans ; notre doléance pour l'année prochaine serait que CFAO-MOTORS augmente les dons puisque chaque année, le nombre d'orphelins du SIDA augmente dans notre association».

L'Ong Vivo-Togo, à travers son président Philippes Assiongbon, a aussi été très satisfait des cadeaux. Ça été une surprise pour eux que CFAO-MOTORS ait pensé à eux encore cette année malgré la crise sanitaire liée à la Covid-19 qui secoue toutes les économies. L'association est très reconnaissante à la société donatrice parce que ses articles scolaires apportent une grande aide aux enfants démunis. «Aider les enfants démunis pour moi émane d'un projet dénommé projet PROPETTE initié par la banque mondiale. Mais avec la rupture de la coopération qui a un peu freiné les choses, nous allons de société en société pour taper les

portes et voir ce qu'ils peuvent faire pour nous. Et c'est ainsi que CFAO-MOTORS, depuis des années, est avec nous», détaille le N°1 de l'association.

Pour l'instant, CFAO MOTORS limite les dons de kits scolaires à deux organisations dont elle a une parfaite connaissance. Néanmoins, la société reste ouverte à toutes demandes provenant d'autres associations désireuses de bénéficier de sa générosité.

Rappelons que les actions de bienfaisance de CFAO-MOTORS ne se limitent pas aux dons de kits à chaque rentrée scolaire. La société participe également aux constructions de bâtiments scolaires en faveur des populations vivant dans des zones reculées, apporte des articles sanitaires aux hôpitaux, des médicaments à la prison civile de Lomé et bien d'autres encore.

Premier réseau automobile en Afrique et dans les Collectivités et territoires d'Outre-Mer, installé au Togo depuis 1924, CFAO-MOTORS compte poursuivre ses actions humanitaires dans le pays.

MA VOITURE NEUVE À

5.500.000F_{NET}*

CHEZ CFAO MOTORS



*Assurances aux tiers
*1 an d'entretien offert (15.000 Kms)



Bd Eyadema, 01 BP 332 Lomé
Tél: 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com




SuzukiByCfaoMotorsTogo



INTERVIEW : DAVID DESSA GANDA, LE DOMPTEUR DE L'ART ORATOIRE

« Je suis un conteur contemporain... Mon défi est de conter au futur »

Jeune pétri de talents, maniant avec dextérité aussi bien la langue de Molière que les langues locales sur scène, David Dessa Ganda revient nous surprendre avec un projet tout innovant, les e-Contes. Un retour décisif pour celui que l'on croyait en rupture avec l'art oratoire. Découvrons-le au travers de cette interview accordée à votre journal Focus Infos.

Focus Infos: Qui est David Dessa Ganda?

David Dessa Ganda: Comédien, conteur, poète, humoriste, danseur, performeur résidant depuis 2016 en Allemagne. Je suis au service de l'art depuis plus de 15ans. Né un jeudi 25juillet 1985 à Djidjolé (Lomé-Togo), j'ai grandi à Nyékonakpoè, bercé par les arts de la scène, le Football et les jeux de société notamment les querelles et les combats de quartiers.

La Troupe Dynamo, l'Ensemble Artistique Fako, la Compagnie Adokpo, Louxor, le Club Unesco Étudiant de l'Université de Lomé, plusieurs structures et personnes ont contribué à ma formation artistique. Si je commence à citer des noms, je vais en oublier ; alors je les garde au fond de mon âme.

FI: Raconte-nous tes débuts dans le conte.

DDG: Mes débuts dans le conte remontent à bien longtemps avec le théâtre déjà, les contes théâtralisés entre 2000 et 2005. Mais en 2008, j'ai décroché le 1er prix du concours « Le Gain de la Parole » à la suite de la formation en contes, le tout, organisé par Sylva Kodjo Méhoun.

Là, j'ai vraiment reçu les outils du conteur que je développe au fil des années.

FI: Tu as récemment lancé un projet dénommé e-contes, de quoi s'agit-il exactement?

DDG: Le concept e-Contes est né du contexte de confinement dû à la crise sanitaire entre mars et avril 2020. L'idée à la base était surtout de rester « créatif » : créatif et actif tout en offrant un petit moment artistique aux gens cloîtrés chez eux, adultes comme enfants victimes de la crise, aux dépressifs et surtout à ceux qui sont seuls. Je filme avec mon portable un conte de 3 à 10minutes, et je publie la vidéo sur la Chaîne YouTube «Dessa Ganda » que je partage avec les amis.

Le premier e-Conte n°001 « Rien et Tout » date du 28 Août. Le Conte est tiré de mon recueil de Contes « La Fleur fantôme » publié aux Editions Awoudy en 2016. Il n'y avait pas de jingle ni logo. Mon cousin graphiste

Digui Katamna a vu la vidéo, s'y est intéressé et s'est proposé de m'accompagner sur le projet. A partir du 2ème numéro, il a créé un joli logo, un jingle attractif avec Firmin Dogbo et Will-B the Best.

FI: Comment s'organisent les e-Contes ?

conter mais ne l'ai jamais réalisé car le conte, art vivant, est toujours plus intéressant avec un public. Mais dès lors que les salles de spectacles sont fermées, les lendemains deviennent incertains, on se dit pourquoi ne pas s'y aventurer. Rien à perdre de toute façon.

Ma plus grande peur est de ne rien



DDG: Le principe est simple. C'est ouvert à tout conteur et conteuse. Il suffit de filmer en format paysage un conte de 3 à 10min, de m'envoyer, ou directement au monteur Digui qui y insère le jingle, le logo e-Contes, des effets ainsi que le titre du conte et le nom du conteur (conteuse). Ensuite il me renvoie, je revois le travail pour d'éventuelles remarques avant de publier sur la chaîne YouTube « Dessa Ganda ».

Les e-Contes sont publiés chaque vendredi à partir de 19h GMT. Nous étions au numéro 12 le vendredi 11 décembre, avec Kokou Paraïso. Toutes les langues sont les bienvenues. Nous voulons prôner aussi cette richesse et cette diversité culturelles.

FI: Qu'est-ce qui t'a motivé à aller vers la digitalisation du spectacle de conte ?

DDG: Il faut dire que j'ai toujours eu l'envie d'utiliser le canal digital pour

faire. Croiser les bras et observer déjà que je n'écrivais plus depuis quelques bons temps, la déprime m'aurait plu. Finalement, cette crise m'a motivé.

FI:Chorégraphe, acteur et conteur, quelle est la relation entre les trois ? Et comment arrives-tu à jumeler les trois ?

DDG: Le temps et l'espace. La composition et la décomposition. L'ouverture et la générosité. Le réflexe d'improvisation et la réactivité.

FI: Comment trouves-tu l'inspiration pour écrire tes contes ?

DDG: L'observation, les problèmes, les thèmes, les terminologies m'inspirent beaucoup et surtout l'actualité. Je suis un conteur contemporain. Toutes mes histoires se déroulent au présent, vous suivez les images directement en temps réel, elles sont actuelles. Mon défi est de conter au futur.

FI: Qu'est-ce que tu aimes le plus dans le conte ?

DDG: Les fenêtres qui permettent de glisser subtilement des tacles et piques, des vannes à un sens. Tsac ! Obè (rire)

FI: Selon toi, quels sont les prérequis pour être un bon conteur ?

DDG:Bon conteur ? HiHi c'est relatif...Conteur tout court je dirai. Il faut une ouverture d'esprit, la maîtrise de la langue, le style qui particularise, la diction, la bonne respiration dans la narration et la remise en cause.

Chaque conte est un monde qui se crée et il faudrait bien questionner les éléments à mettre en avant pour mieux le rendre.

FI: Tu as été longtemps absent de la scène et beaucoup se demandent où tu es passé.

DDG: Oui, il y a quatre ans deux mois et quelques jours que j'ai quitté le pays pour des études de Chorégraphie, Danses et Contexte à l'Université des Arts de Berlin (UdkUniversität der Künste). A l'issue d'un concours d'entrée très serré avec 25 retenus sur près de 1000 candidats.

Durant les études, j'avais complètement disparu aussi des réseaux sociaux pour mieux me concentrer. Je suis rentré en Janvier passé à l'occasion de la Nuit des Idées à l'Institut Français du Togo où j'avais presté en Humour.

J'ai eu le Bachelor of Arts en Juillet passé et aussitôt, des Projets de danses se sont enchaînés.

FI: Quel diagnostic peux-tu faire du conte togolais ?

DDG:Le conte au Togo a eu des périodes de gloire dans les années 90 avec notamment la Compagnie Zitic(Hommage à eux), puis a baissé de régime dans les années 2000 avec la multiplication des chaînes de télévision et la démocratisation de l'Internet. La génération de comédiens, comédiennes et conteurs de laquelle je fais partie a pris sur elle la ferme mission de redorer le blason. Un grand défi loin d'être gagné.A travers ateliers et rencontres autour du conte, nous avons aussi transmis, contaminé des jeunes.

La Maison Gabité portée par Allassane Sidibé est un des symboles

de résistance qui ne cesse de multiplier les actions autour du conte à travers plusieurs Projets dont les Contes en Marche, qui consistent à porter le conte vers les maisons et lieux qui veulent bien accueillir des Paroliers. Puis le Festival Misé Gli Loo. La Maison Gabité forme de jeunes conteurs et est aussi à l'origine de la récente Association des gens de la Parole. Bref , le conte est loin de périr au Togo, nous avons des Paroliers fiers et forts.

FI: Un projet d'un prochain spectacle au pays ?

DDG:Huumm ! Plein de projets en tête au Pays...mais difficile de planifier en ce moment, on verra avec l'évolution de la situation.

FI: Comment vis-tu ces moments où il n'y a plus de soirées à cause de la pandémie de la Covid19 ?

DDG:Je suis aussi Papa de deux adorables filles, source d'inspiration et force de vie. Avec la petite famille, on passe plus de temps ensemble. Mais je trouve aussi le temps d'écrire quand le silence tombe dans la maison, et je mène d'autres projets en ligne avec d'autres artistes.

Je fais partie d'un projet de recherche sur Oury Jalloh, un migrant d'origine sierra léonaise retrouvé incendié dans sa cellule en 2007 ; parallèlement, je peaufine des textes pour mon projet de contes avec les enfants afro-caraïbo-allemands (SchwungStimmeSchritte) (Elan, Voix et Pas) initialement prévu pour novembre et décembre 2020...

FI : Un mot de fin

DDG :Un grand merci à tous ceux qui nous suivent et nous font des retours constructifs. Ils constituent notre force. Merci à l'équipe dévouée. Digui le Graphiste, Firmin Dogbo et Will – B the Best pour leur appui technique. Merci à Kokou Paraïso pour sa passion et sa détermination.

Merci à Elom depuis le Sénégal qui est notre chef en Communication et relations publiques. Merci à Andréa ma chérie qui m'accorde le temps de poursuivre ce projet. Merci à mes parents et mes amis qui partagent notre travail. Merci à toi Wilfried pour être resté dans la Culture et pour l'opportunité offerte. Merci aux conteurs et conteuses qui participeront bientôt aux numéros à venir.

PRÊT

Spécial Fêtes

Offre soumise à condition

TAUX
0%

TAUX
0%

Vos cadeaux sont en route...

DU 1^{er} DÉCEMBRE 2020 AU 31 JANVIER 2021

Durée : Maximum 6 mois
Possibilité de payer par anticipation



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>



www.woodinfashion.com



woodin®
Le créateur



Nouvelle Collection

Jafie
de Woodin